

AVIS PUBLIC

AVIS vous est, par les présentes, donné par le soussigné directeur général et greffier trésorier, qu’une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité est convoquée conformément aux dispositions du *Code municipal*, mercredi le 22 décembre à 8h30, à l’hôtel de ville situé au 160 chemin George-Bonnallie, pour y traiter les sujets suivants, à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l’ordre du jour
3. Programme d’aide à la voirie locale – sous-volet Projets particuliers d’amélioration par circonscription électorale
4. Période de questions
5. Levée de la séance

Donné à Eastman, ce 9 décembre 2021



Marc-Antoine Bazinet
Directeur général et greffier-trésorier